

# Glossaire

Pour les mots ayant une \*

## AFAQ

Créée en 1988, l'association française pour l'amélioration et le management de la qualité (AFAQ) a fusionné en 2004 avec l'Association française de normalisation pour former le groupe AFNOR. La marque AFAQ est aujourd'hui gérée par la société AFNOR Certification.

## ANRU

L'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est un établissement public industriel et commercial créé par l'article 10 de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1<sup>er</sup> août 2003, afin d'assurer la mise en œuvre et le financement du programme national de rénovation urbaine (PNRU).

## AUBIER

L'aubier est la partie de l'arbre juste sous l'écorce, généralement tendre et blanchâtre. C'est la partie correspondant aux zones d'accroissement le plus récemment formées contenant des cellules vivantes. Il est généralement plus sensible aux attaques des insectes xylophages, car il est plus riche en protéines. L'aubier se fissure aisément et ne peut donc pas être utilisé pour des éléments d'une structure porteuse.

## BBC-effinergie®

L'arrêté ministériel du 3 mai 2007 définit les exigences réglementaires du label BBC (Bâtiment Basse Consommation) qui est repris par le Grenelle comme étant l'objectif 2012 pour les bâtiments neufs et les parties nouvelles de bâtiments existants. Ce dernier reprend les valeurs définies par l'association Effinergie®, soit un objectif de consommation pour les constructions résidentielles neuves de 50 kWh/m<sup>2</sup>/an. La reconnaissance du niveau EFFINERGIE® a été officialisée par la signature, le 19 juin 2007, des conventions de partenariat entre EFFINERGIE® et les certificateurs agréés par l'Etat pour la délivrance de la mention BBC-Effinergie®. Les constructions neuves peuvent être labellisées BBC-effinergie®, sur la base des certifications et des mêmes méthodes de calculs que pour la RT 2005.

## EIE

Un Point Info Energie (PIE), ou Espace Info Energie (EIE), est un organisme membre du réseau français d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, développé par l'ADEME depuis 2001, en partenariat étroit avec les collectivités territoriales. Le réseau des Espaces Info Énergie s'appuie sur des associations et des organismes à but non lucratif. Il est constitué en France de 155 Espaces et compte 300 conseillers au service du public.

## HPE, HPE EnR, THPE, THPE EnR et BBC

L'arrêté ministériel du 3 mai 2007 définit les exigences réglementaires des niveaux de performance énergétique des constructions neuves et des parties nouvelles de bâtiments existants : HPE, HPE EnR, THPE, THPE EnR et BBC 2005. Le label Haute performance énergétique (HPE 2005) peut

être attribué aux bâtiments qui présentent une consommation conventionnelle d'énergie au moins inférieure de 10 % à la consommation de référence définie par la RT 2005. Le label Haute performance énergétique - énergie renouvelable (HPE EnR 2005) peut être décerné aux bâtiments qui respectent ces exigences et dont au moins 50% de l'énergie employée pour le chauffage est issue d'une installation Biomasse ou alimentée par un réseau de chaleur utilisant plus de 60% d'énergies renouvelables. Les labels Haute performance énergétique - Rénovation (HPE 2009) et Basse consommation - Rénovation (BBC Rénovation 2009) attestent la conformité des travaux de rénovation à un cahier des charges qui intègre « les exigences de la réglementation thermique.»

## MDF

Le MDF (Medium Density Fiberboard) est un panneau de fibres à moyenne densité. Connue aussi sous le nom de medium, ce panneau dit «de process» est fabriqué à partir de fibres de bois et d'un liant synthétique.

## MDI

Le 4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane MDI est un intermédiaire de synthèse du formaldéhyde ou aldéhyde formique. Il est notamment utilisé dans des détergents comme agent séquestrant.

## RT 2012

La Réglementation Thermique 2012 (RT2012) a pour objectif de limiter les consommations énergétiques des bâtiments neufs. Cet objectif reprend le niveau de performance énergétique défini par le label BBC-Effinergie®. La réglementation thermique en vigueur sera, par conséquent, renforcée afin que toutes les constructions neuves présentent, en moyenne, une consommation d'énergie primaire (avant transformation et transport) inférieure à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an contre 150 kWh/m<sup>2</sup>/an environ avec la RT2005.

La Réglementation Thermique 2012 s'applique :

- Pour les logements situés en zone ANRU dès le 28 octobre 2011 ;
- Pour les bureaux, les bâtiments d'enseignement et les établissements d'accueil de la petite enfance dès le 28 octobre 2011 ;
- Pour les autres bâtiments tertiaires, un an après la publication des arrêtés spécifiques qui devrait intervenir courant 2011 ;
- Pour les bâtiments à usage d'habitation situés en dehors des périmètres de rénovation urbaine dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## SHON

La surface hors œuvre nette ou SHON est utilisée en droit de l'urbanisme français. La SHON se calcule en soustrayant à la surface hors œuvre brute (SHOB) les surfaces suivantes : des combles et des sous-sols dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m ; des toitures-terrasses, des balcons, locaux techniques en sous-sol et en combles....

